

Droit de cité

RENOUVELLEMENT DU DROIT DE CITÉ AU 6^E BATAILLON, ROYAL 22^E RÉGIMENT

Pour diffusion immédiate

Saint-Hyacinthe, le 11 septembre 2023 – C'est hier, le dimanche 10 septembre 2023, que la Ville de Saint-Hyacinthe a procédé au renouvellement du Droit de Cité accordé originalement au Royal 22^e Régiment le 3 juin 1984 par le maire Clément Rhéaume.

De nos jours, recevoir le Droit de Cité est l'équivalent militaire de recevoir les Clés de la Ville, en reconnaissance des services rendus à la communauté. C'est une coutume établie grâce à laquelle une ville rend hommage à une unité des Forces canadiennes.



Ce 10 septembre, c'est le 6^e Bataillon Royal 22^e Régiment qui a reçu cet honneur par le maire de la Ville de Saint-Hyacinthe, monsieur André Beauregard, en présence du Lieutenant-Colonel honoraire Benoît Chartier et du Lieutenant-Colonel Sébastien Campagna, CD. Près d'une centaine de militaires ont défilé dans les rues de Saint-Hyacinthe en compagnie du symbolique bouc Batisse, mascotte du Royal 22^e Régiment.

Ainsi donc, c'est avec fierté et honneur que le 6^e Bataillon continuera à défilé dans les rues de Saint-Hyacinthe, tambours battant, drapeaux flottant et baïonnettes aux canons.

– 30 –

Source : Direction des communications et de la participation citoyenne
450 778.8300